

# ALBERT DE MUN

( 1841- 1914 )

**Le fondateur de l'Œuvre des Cercles Catholiques Ouvriers**

**L'inspirateur de l'Association Catholique de la Jeunesse Française**

Albert de Mun, est né au château de Lumigny en Seine et Marne le 28 Février 1841. Descendant d'une lignée de soldats, il baigne dans une atmosphère familiale aristocratique marquée par la fidélité aux Bourbons. Élève et étudiant médiocre, Albert de Mun n'en accède pas moins à l'École Militaire de Saint-Cyr, pour une carrière militaire et pour y puiser l'aspiration à la grandeur nationale. Officier de carrière, il passera trois années en Algérie. Afin de pallier à l'ennui, il se forge une méthode de travail personnel puisqu'il tient en permanence des cahiers d'observation. Il a la nostalgie de sa terre natale et a soif d'action.

Revenu en France, il se marie avec Sophie d'Andlau, descendante du philosophe matérialiste **Helvétius**. La guerre de 1870 va le confronter à la défaite, il sera fait prisonnier à Metz. Il rencontre en captivité à Aix la Chapelle une autre grande figure du **Christianisme social, René de la Tour du Pin**. Le Christianisme social est un mouvement apparu au XIXème siècle dans les milieux protestants français confrontés à l'environnement social, économique et politique difficile, né de la révolution industrielle et aux conditions de vie misérable des populations ouvrières. De cette vision œcuménique émergera le **Catholicisme social**.

Ils entrent en relation avec des Jésuites allemands, qui soutiennent le mouvement catholique social. La lecture du livre d'**E. Keller sur l'Encyclique** du 8 Décembre 1864, qui entend replacer la question sociale au cœur de l'église renforce la vocation sociale d'Albert de Mun.

Il est par la suite confronté au siège de Paris et à la répression de la Commune. Il réfléchit alors à la cause de la défaite et à la désorganisation sociale qui suit cette période. Il fréquente un **cercle catholique ouvrier** animé par **Maurice Maignen**, il va alors jouer un rôle majeur dans la fondation en 1871 de l'**OEUVRE des CERCLES CATHOLIQUES OUVRIERS**.

## **Les CERCLES CATHOLIQUES OUVRIERS**

Après la découverte de l'action sociale des Catholiques allemands, son rapprochement avec Maurice Maignen, Frère de Saint-Vincent de Paul et la découverte du Cercle des jeunes ouvriers du Boulevard Montparnasse, lui apparut comme à d'autres jeunes bourgeois, « **le modèle de l'action à mener par les classes dirigeantes** pour combler le fossé qui les séparait du peuple », comme il le préconisera dans son ouvrage « **Ma vocation sociale** », « **nous cherchions à notre malheur non seulement, des raisons techniques, mais des causes morales et philosophiques** ».

Le 23 Décembre 1871, naît l'œuvre dont la charte s'intitule, **un APPEL AUX HOMMES DE BONNE VOLONTE**, qui prônait « **la réconciliation des classes élevées et de la classe populaire** ». Les premiers cercles voient le jour à Montmartre et à Belleville, le frère aîné d'Albert de Mun, Robert s'occupe du Comité parisien. Propagandiste en uniforme, le capitaine Albert de Mun doit démissionner de l'armée le 20 Décembre 1875. Il assure alors le Secrétariat général, où il déploie une stratégie autoritaire, mettant en place des structures très hiérarchisées.

Plus de 400 cercles existent en 1900 avec près de 60000 adhérents dont 8000 membres des comités qui entretiennent un rapport de gestion avec les cercles. Il existe aussi 136 syndicats agricoles avec 42500 membres. L'organisation n'offre qu'une vision très paternaliste. Les cercles n'ont finalement attiré que les anciens des patronages dans une ambiance récréative et moralisatrice. Ils n'entraînent que peu de vocation militante, sinon quelques jeunes bourgeois qui prennent conscience de leurs responsabilités sociales. De plus, l'unité de vue n'existe pas parmi les catholiques intéressés par l'apostolat en milieu ouvrier. Par ailleurs l'Union des Œuvres Catholiques Ouvrières n'avait que méfiance pour l'Œuvre des Cercles. Cela reflète « les hésitations du Catholicisme social entre une attitude philanthropique d'assistance et de charité sous le patronage de l'élite, incluant un désir de morale chrétienne et celle visant à permettre aux ouvriers de s'organiser et de devenir des interlocuteurs du patronat ».

## LE LEGISLATEUR

Dès 1876, Albert de Mun s'engage en politique. Il est élu Député de Pontivy. Champion des idées conservatrices et de la foi chrétienne, brillant orateur, remarquable conférencier, il fit partie de toutes les législatures de 1876 à 1902. Jean Lerolle disait de lui que « **par sa sincérité, par la dignité de son caractère, par la vertu de sa parole, il s'imposa** ».

Il songe en 1885 à fonder un parti catholique rassemblant toutes les tendances éparses sur le modèle du **Zentrum allemand**, mais le **Pape Léon XIII** l'en décourage. L'année suivante, **il répond à l'appel du Pape, invitant les catholiques français à accepter les institutions républicaines. Son adhésion et son ralliement le coupe de certains de ses anciens compagnons.**

**Albert de Mun suit les recherches entreprises depuis 1885 par l'Union de Fribourg, qui réunit les catholiques sociaux de 6 pays européens... La synthèse de ces recherches et réflexions remis à Léon XIII, contribua à la préparation de l'Encyclique Rerum Novarum de Mai 1891, ce fut la consécration des idées sociales d'Albert de Mun. Cependant, il reste un homme isolé. « A gauche ses positions sociales avancées, apparaissent comme une manœuvre réactionnaire. Auprès de ses alliés, ses idées passent mal et leur semblent une nouvelle forme de socialisme paré de couleur chrétienne ».**

Légitimiste, contre-révolutionnaire, antilibéral, antisocialiste, antidreyfusard, il participe à la création de la droite constitutionnelle. Il sera un opposant actif à la Loi de séparation de l'Église et de l'État, mais son alliance avec les conservateurs le modéra en un temps où s'aggravait les conflits entre catholiques. Il défendit avec force nombre de réformes sociales et contribua fortement à la législation sociale de la IIIème République.

En 1884, il soutient l'existence des syndicats. Il est lui, partisan d'une organisation mixte pour faire « **du syndicat, non un instrument de lutte, mais un instrument de conciliation et d'entente** ». Il pèse fortement sur la réglementation du travail en 1888, l'interdiction du travail pour les enfants de moins de 13 ans en 1890. Il concoure à la réforme du travail sur les accidents, défend l'arbitrage dans les conflits, prône la législation sociale internationale. En 1889, il se bat pour la journée maximum de 10 heures et évoque les 8 heures. Il est à l'origine de l'instauration du repos dominical et de l'arrêt de travail obligatoire, pour les femmes enceintes avec indemnité en 1892.

Il préconise la création de caisses d'assurance spécialisées, l'interdiction du travail de nuit pour les femmes et les enfants. Il revendique des Caisses de secours et de retraite et soutient la fixation d'un salaire minimum. Il demande que la loi sanctionne, le renvoi d'un ouvrier syndiqué. Il défend sans succès un projet de loi visant à rendre insaisissables les petites propriétés agricoles.

Il n'aura de cesse d'interpeller, le parlement sur les grèves des mineurs, sur les événements de **Fourmies**, sur la liberté des syndicats, sur la réglementation du travail.

Au dehors du parlement, Albert de Mun s'attache au projet d'une association dont la finalité serait d'orienter la jeunesse catholique vers l'instauration de l'ordre social chrétien qu'il appelle de ses vœux.

## L'ASSOCIATION CATHOLIQUE de la JEUNESSE FRANCAISE

Créée en 1886, elle doit régénérer l'Œuvre des Cercles sur le déclin. En concurrence avec le **Sillon de Marc Sangnier**, l'ACJF s'implante sur le terrain et comptera 140000 membres en 1914. Elle fédère de nombreux cercles d'études qui enquêtent sur les questions sociales.

Cette association contribuera bien mieux que l'Œuvre des Cercles Catholiques Ouvriers à ouvrir une partie de la bourgeoisie à la question sociale.

L'ACJF continuera à se développer entre les deux guerres en s'organisant en groupes spécialisés, la **J.O.C. en 1927, Puis entre 1929 et 1936, la J.A.C. la J.E.C. la J.M.C. La J.I.C.** L'action sociale s'élargie aux familles, aux femmes, à l'enfance, au logement, à l'éducation, à la santé, aux loisirs. Après avoir été tenté de participer à sa manière au redressement de la France en 40-42, l'ACJF évolue vers un soutien voire un engagement en faveur de la Résistance

Les groupes constitués agissent de moins en moins en œuvres charitables mais en véritables services qui veulent éviter l'assistanat et redonner dignité et autonomie aux personnes aidées. La déconfectionnalisation est en route. Suite à des conflits internes, l'AJCF disparaîtra en 1956. Elle est dissoute par l'épiscopat français.

### SON HERITAGE

Élu à l'**Académie Française** au 1er tour, le 1er Avril 1897 en remplacement de Jules Simon, il décéda le 6 Octobre 1914 à Bordeaux.

Il fut un animateur ardent, intransigeant, un critique impitoyable opposé « au monde moderne ». Hardi dans ses idées sociales, il défendit avec force nombre de réformes sociales, prônant une **3ème voie**, inspirée par la doctrine sociale chrétienne.

Il déclarait devant le Parlement en 1884 : « **Des doctrines nouvelles, se sont levées sur le monde, des théories économiques l'ont envahi, qui ont proposé l'accroissement indéfini de la richesse comme but suprême de l'ambition des hommes, et qui ne tenant compte que de la valeur échangeable des choses, ont méconnu la nature du travail, en l'avilissant au rang d'une marchandise qui se vend et s'achète au plus bas prix** ».

« **La question, il n'y en a pas de plus haute dans l'ordre politique, je n'en connais pas qui mérite à un plus haut point de fixer l'attention des hommes d'Etat, elle a un nom, C'EST LA QUESTION SOCIALE** ».

Visionnaire, novateur, humaniste, il sut bousculer « **les biens pensants** » et fut un acteur majeur de notre construction sociale. Il a constamment favorisé la formation de la jeunesse populaire aux questions sociales, en cela l'ACJF, fut une véritable école de formation sociale. Son évolution après la 1ère guerre, avec une devise « **Civiques parce que sociaux** », en fera un creuset pour de nombreux cadres de la démocratie chrétienne et le **M.R.P...**

### BIBLIOGRAPHIE

- ° « Ma vocation sociale, souvenirs de la fondation de l'Œuvre des Cercles Catholiques Ouvriers , 1871-1875 Ed. Classic-Reprint.
- ° « Albert de Mun et la séparation de l'Église et de l'État 1904-1907 ». Ed. Coquet, collection les patrimoines. Mars 2019.
- ° « Discours et écrits 1871-1910 », Albert de Mun 7 volumes. Ed Classic Reprint.
- ° « Combats d'hier et d'aujourd'hui 1902- 1910 » A.de Mun. 6 volumes. Ed Classic Reprint.
- ° « l'ACJF 1886-1907, une prise de conscience du laïc catholique » par Charles Molette, Ed.Armand Colin 1968.
- ° « Catholiques en démocratie » par Alain René Michel. Ed. Du Cerf. 2008

## SOURCES

[www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2016](http://www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2016) N°219 pages 10 à 25 « l'engagement catholique social » par Bruno Duriez  
[www.maitron.fr](http://www.maitron.fr) article 83775 par André Caudron publié le 30 mars 2010, modifié le 30 Mars 2010  
[www.archives.seine-et-marne.fr/fr/albert-de-mun](http://www.archives.seine-et-marne.fr/fr/albert-de-mun)  
[www.universalis.fr](http://www.universalis.fr) Albert de Mun article d'Emile Poulat, Directeur d'études à l'EHESS  
[www.academie-francaise.fr/les-immortels](http://www.academie-francaise.fr/les-immortels)  
[www.theconversation.com/albert-de-mun](http://www.theconversation.com/albert-de-mun) une figure catholique face à la séparation de l'Église et de l'État, par Edouard Coquet, Agrégé, Doctorant en histoire, Sorbonne 8 Mars 2020.  
[www.cftc-paris.fr/les-grandes-figures-sociales-albert-de-mun/](http://www.cftc-paris.fr/les-grandes-figures-sociales-albert-de-mun/)  
[www.persee.fr/doc/rnord/](http://www.persee.fr/doc/rnord/) l'ACJF les étapes d'une histoire par Yves Marie Hilaire. Revue du Nord N°261-262. Pages 903-916. 1984.  
Dictionnaire biographique des militants. G.Poujol- M. Romer. Ed. L'Harmattan 1996, article de Vincent Rogard.